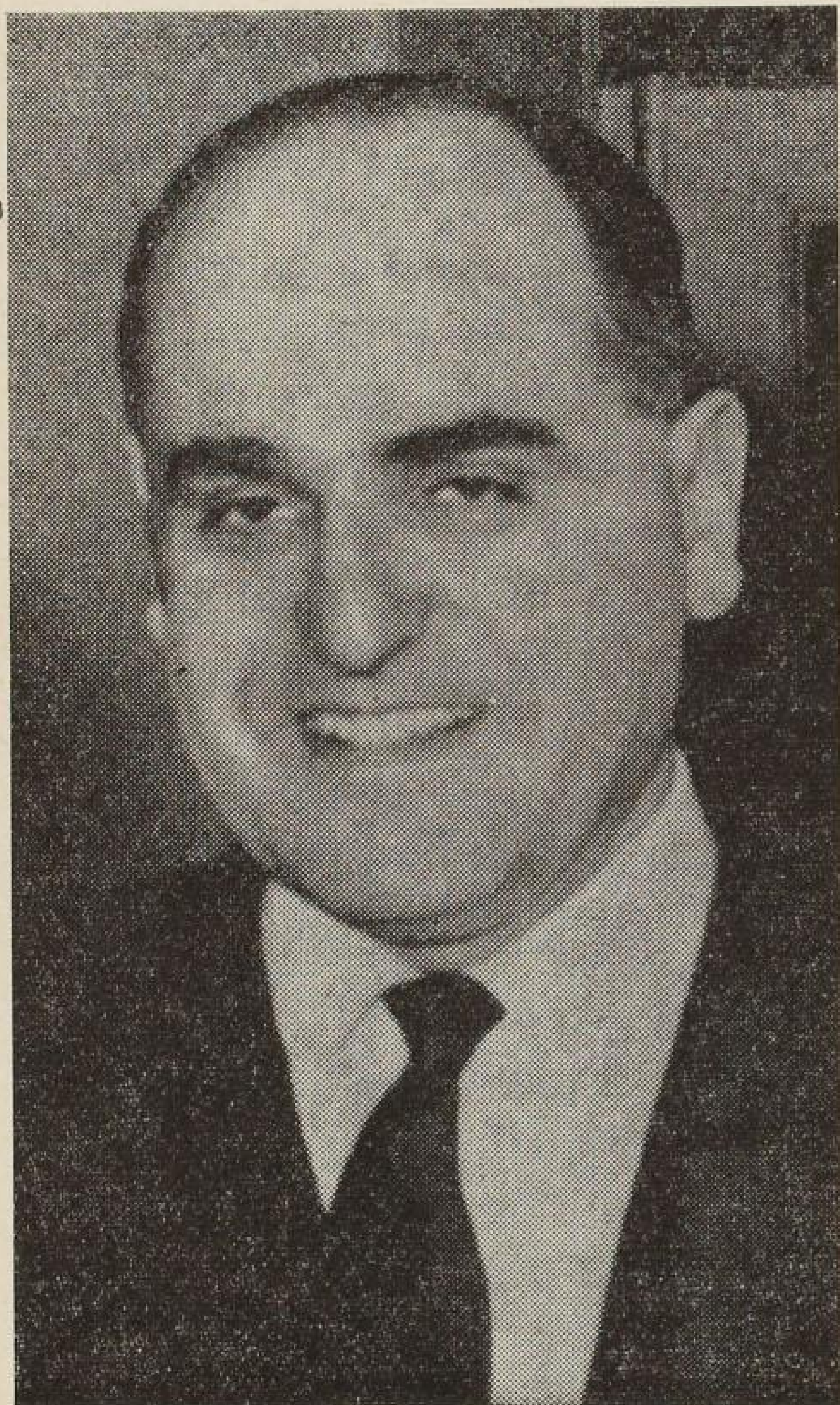
Élections législatives. Scrutin de ballottage du 12 Mars 1967 — 3° Circonscription de Lot-et-Garonne

Vème RÉPUBLIQUE



Jacques RAPHAEL-LEYGUES

Ambassadeur de France
Maire de Villeneuve-sur-Lot
Conseiller Général de Lot-et-Garonne
Commandeur de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 39-45 et des T.O.E.
Candidat Vme République

Monsieur,
Madame,
Mes chers Amis,

18.033 électeurs m'ont manifesté leur confiance, dimanche dernier. Je les remercie du fond du cœur.

Dimanche prochain, **vous allez décider de l'avenir de cette circonscription.**

Partout ailleurs en France, les jeux sont faits. La majorité de la Ve République sera reconduite et amplifiée. Le succès de la Ve République est plus éclatant qu'il n'a jamais été. Malgré le déchaînement des factions contraires qui ont amené notre Pays à la ruine et à la guerre. **Votre vote, donc, n'aura aucune incidence sur le plan national. Par contre, il en aura sur le plan départemental et local.**

votez stabilité. votez majorité

En effet, dans un Parlement composé aux trois-cinquièmes de députés partisans de la Vᵉ République, un opposant n'aura aucune autorité.

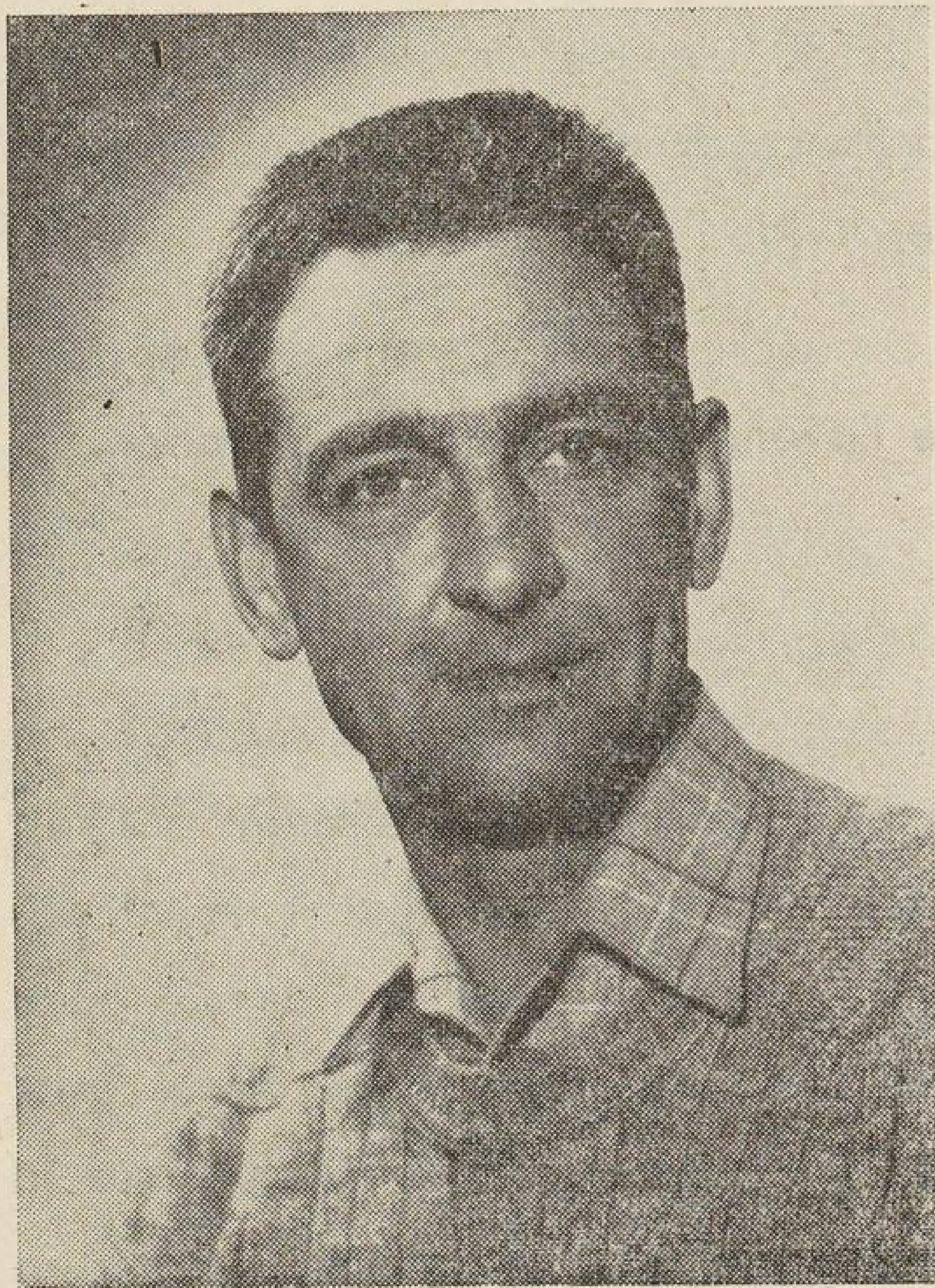
Cette circonscription subira le sort qu'elle a subi pendant quatre ans.

Or, vous voulez que votre circonscription profite de la prospérité et de l'expansion de la France !

Ce pays en paix a les moyens de faire monter votre niveau de vie si, du moins, vos représentants le veulent !

● Vous avez besoin d'un député travailleur, d'un député "accrocheur", qui connaisse vos besoins et sache à quelle porte frapper, à Paris, pour obtenir les crédits indispensables à nos adductions d'eau, à nos chemins, à nos remembrements, à nos maisons, à nos projets municipaux !

● Vous avez besoin, aussi, d'un député qui aplanisse les difficultés quotidiennes que vous pouvez rencontrer : quand le fils et la fille entrent au lycée et ont besoin de bourses ; quand le garçon doit accomplir son service militaire ; quand le vieux paysan veut se retirer et bénéficier de l'indemnité viagère de départ ; quand il s'agit d'obtenir une augmentation du taux de pension militaire ou civile — bref, quand l'Administration freine ou oppose des textes à des cas difficiles ou douloureux !



Philippe DELÉTRÉ
Agriculteur - Eleveur
33 ans
Conseiller Municipal de Monbahus

Demain, je veux pouvoir continuer de vous servir à tous, sans distinction d'appartenance politique !

Demain, n'écoutez pas les mots d'ordre !

N'écoutez pas les calomnies insidieusement colportées !

Votez selon vos intérêts !

Votez pour vous !

Votez

Jacques RAPHAEL-LEYGUES

et son suppléant éventuel

Philippe DELÉTRÉ

IMP. MOULINÉ, VILLENEUVE-SUR-LOT